

Questions orales

M. Woolliams: Le fait est, Votre Honneur, et je le dis en toute déférence, que le ministre a signalé que le gouvernement ne revenait pas sur sa décision à l'étape du comité. J'ai lu très attentivement le rapport du comité et le ministre a annoncé qu'il allait proposer un amendement en vue de l'abolition complète de la peine de mort dans le cas de toute personne reconnue coupable du meurtre d'un agent de police ou d'un gardien de prison. La question revient sur le tapis à ce que je vois, et c'est une question d'une grande importance pour la Chambre à l'heure actuelle. Un comité est lié par la décision de la Chambre prise à l'étape de la deuxième lecture. Nous nous sommes prononcés sur une question de principe à ce moment-là, comme l'a signalé l'honorable représentant de Prince-Albert (M. Dieffenbaker) dans sa question. On nous a demandé de nous prononcer sur une chose, a-t-il dit, et nous avons obtenu autre chose. Voici ce que dit Erskine May:

Un comité est lié par la décision de la Chambre prise à l'étape de la deuxième lecture en faveur du principe du projet de loi; il ne doit donc pas modifier le bill de façon à renverser ce principe.

Voilà ce que je tiens à signaler.

Des voix: Bravo!

M. Woolliams: Même en m'efforçant de choisir mes mots avec soin, je dois dire que le ministre a dupé la Chambre en faisant ce qu'il a fait au comité.

Des voix: Bravo!

M. l'Orateur: A l'ordre. Le député veut sûrement parler d'une duperie du point de vue de la procédure; ainsi il ne dérogerait pas à la règle de convenance de la Chambre. Je le répète, nous anticipons manifestement en soulevant une motion d'ordre qui pourrait être tout à fait régulière si nous étions en comité et il se peut très bien qu'elle le soit si la Chambre est jamais saisie de l'amendement dont parle le député. Tout cela est fort problématique. Je signale au député et à la Chambre que nous ne devons pas, à ce moment-ci, chercher à résoudre des questions dont nous ne sommes pas saisis et qu'il faut attendre patiemment qu'elles nous soient soumises. Si la question est soumise à l'attention de la présidence, je suis sûr que les arguments proposés par anticipation par le représentant de Calgary-Nord seront examinés. Je devrais, je crois, rappeler aux députés que nous en sommes à la période des questions et que nous devrions maintenant y revenir, de même espérons-le, qu'aux réponses.

M. Allmand: Monsieur l'Orateur, je soulève la question de privilège.

M. l'Orateur: L'honorable ministre soulève la question de privilège.

M. Allmand: Monsieur l'Orateur, le député m'a accusé d'avoir trompé la Chambre.

Des voix: Bravo!

Des voix: Oh, oh!

M. Allmand: Monsieur l'Orateur, je désire faire la déclaration suivante: j'ai présenté cet amendement de bonne foi...

Des voix: Oh, oh!

M. Allmand: Comme je viens de le dire à la Chambre, en 1967, lorsque la Chambre fut saisie d'un bill semblable, le même genre d'amendement a été présenté à la Chambre siégeant en comité plénier et n'a pas été jugé irrecevable.

[M. l'Orateur.]

Personne, à ce moment-là, n'a été accusé de duperie et je n'ai pas l'intention de me laisser faire maintenant.

Des voix: Bravo!

M. l'Orateur: A l'ordre, s'il vous plaît. La plupart des députés, sinon tous, admettront avec la présidence que le temps n'est pas venu d'essayer de résoudre une question dont la Chambre n'est pas saisie. Je suis certain que par son caractère vivant, notre Parlement impressionnera nos distingués parlementaires d'Australasie.

* * *

LES POSTES

DEMANDE D'ÉMISSION D'UN TIMBRE COMMÉMORANT LE CENTENAIRE DU COLLÈGE AGRONOMIQUE DE L'ONTARIO

M. A. D. Hales (Wellington): Monsieur l'Orateur, j'aimerais adresser ma question au ministre des Postes, pour faire suite à une question que je lui ai posée en février dernier. Le ministre des Postes a-t-il l'intention d'émettre un timbre destiné à commémorer la science vénérable de l'agriculture, particulièrement à l'occasion du centième anniversaire du collège agricole de l'Ontario?

[Français]

L'hon. André Ouellet (ministre des Postes): Monsieur l'Orateur, j'ai reçu plusieurs instances de députés des deux côtés de la Chambre à ce sujet. Le ministère des Postes a en fait l'intention d'émettre un timbre pour cette occasion l'an prochain.

* * *

LA SCIENCE ET LA TECHNOLOGIE

LES SUBVENTIONS À LA RECHERCHE—PRÉSUMÉ FAVORITISME À L'ENDROIT DE L'ONTARIO—L'ATTITUDE DU MINISTRE

M. Alexandre Cyr (Gaspé): Monsieur l'Orateur, je désire poser une question à l'honorable ministre d'État chargé de la Science et de la Technologie.

A la suite d'une déclaration du ministre de l'Industrie et du Commerce de la province de Québec à l'effet que l'aide fédérale à la recherche favorise nettement l'Ontario au détriment du Québec, le ministre prévoit-il annoncer prochainement des programmes spéciaux pour corriger cette situation?

L'hon. Jeanne Sauvé (ministre d'État chargé de la Science et de la Technologie): Monsieur le président, j'ai pris connaissance de cette déclaration du ministre de l'Industrie et du Commerce de la province de Québec, qui porte justement sur une question que j'ai discutée avec lui il y a quelques mois, lors d'une rencontre qui a eu lieu, soit dit en passant, à mon initiative.

Il a raison de dire qu'il y a des inégalités entre la distribution de fonds de recherche consentis au Québec et à l'Ontario, mais les autres provinces aussi sont défavorisées par rapport à l'Ontario. Les recherches, comme on le sait, ont eu tendance à suivre le rythme du développement, et maintenant on se demande si elles ne doivent pas le précéder. C'est pourquoi nous prévoyons aujourd'hui un certain nombre de programmes que j'aurai le plaisir d'annoncer dans un avenir très rapproché et qui sont de nature à corriger ces inégalités de la distribution des fonds de recherche.